

Comment l'éducation à la sexualité contribue à actionner le levier du changement en matière d'éducation non sexiste ?

L'éducation sexuelle pose la question de la sexualité comme telle : avoir des relations affectives et sexuelles avec un ou une partenaire, prendre du plaisir ensemble, se donner du plaisir et accessoirement faire des enfants.

L'objectif, pour le Planning Familial, est de préparer à une vie affective et sexuelle épanouie dans le respect de soi et de l'autre, « *de créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance dans le respect des différences, de la responsabilité des personnes, d'agir et développer le droit à la contraception et à l'avortement, de lutter contre l'oppression spécifique des femmes et contre toutes formes de discriminations et de violences, notamment sexuelles, dont elles sont l'objet* »¹.

On peut aussi lire dans le « 4 pages » du Planning Familial (Education à la sexualité ou éducation sexualisée ?) : « *Il n'existe pas de sexualité « naturelle ». Autour des faits biologiques de l'accouplement et de la reproduction, chaque société, chaque époque a construit des règles et des discours sur la sexualité. Pour inculquer et faire respecter ces normes sociales, tous les groupes sociaux ont réalisé une éducation sexuelle que ce soit par la famille, le groupe, la médecine, le religieux ou l'Etat, de façon initiatique, démonstrative, implicite ou répressive avec des règles fondant la société (interdit de l'inceste, règles d'alliance, filiation, rapports entre les sexes)* »²...« *Omettre, voire occulter les dimensions affectives et relationnelles de la sexualité, l'hégémonie de la norme hétérosexuelle et l'impact des assignations aux rôles sociaux des femmes et des hommes compromettent la sensibilisation aux risques encourus mais surtout elles confirment la perpétuation des inégalités femme/homme et la stigmatisation de l'homosexualité* »³.

La sexualité est un construit social que le Planning Familial interroge sous l'angle des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes.

Ainsi l'éducation à la sexualité doit contribuer à développer et à créer les conditions favorables et nécessaires à l'accès au plaisir sans que cela soit une source d'angoisse, d'ancrage des inégalités, de réassignation, de renforcement des stéréotypes, des violences... Et ça ce n'est pas une mince affaire !!!!

Que disent les textes :

Inscrite officiellement par l'institution depuis la circulaire du 23 juillet 1973 (circulaire Fontanet), c'est en 2001 que sa mise en œuvre et son obligation dans les trois niveaux scolaires a été précisée et encadrée dans le Code de l'éducation. L'éducation à la sexualité dans les écoles, collèges et lycées doit se faire à raison de 3 séances par année et par groupe d'âge homogène. Le pilotage fait par un dispositif académique inclut la formation de personnels.

Mais on est loin du compte et très rares sont les établissements qui peuvent justifier de ces trois séances par année et par groupe homogène. Une des raisons, la plus souvent avancée, est le problème financier en raison des moyens dérisoires affectés par l'administration à cet enseignement tant en personnel formé qu'en temps imparti. Le personnel impliqué et formé doit souvent batailler voire ferrailer contre les autres profs pour qu'ils dégagent des heures, pour lever les contraintes de salle, d'emploi du temps, les craintes des personnels et des parents.

Les partenariats peuvent présenter des avantages (extériorité, formalisation des interventions, compétences, pratiques...) pour de nombreux établissements. Alors que le Planning Familial est souvent appelé pour jouer le rôle de pompier, ce qui témoigne bien en creux des compétences qui lui sont reconnues sur ce volet ! Mettre en place et faire accepter le partenariat avec les associations comme Le Planning Familial n'est parfois pas chose simple tant les représentations sont fortes au sein de l'Education nationale et certains établissements (*dernière en date, le Planning Familial serait trop militant !!!*).

¹ idem

² Education à la sexualité ou éducation sexualisée ?, le Planning Familial, 2010.

³ idem

Une convention qui devait acter le partenariat du Ministère avec le Planning Familial a été dans les tuyaux pendant de très nombreux mois. Une histoire aux nombreux rebondissements, pour finalement ne pas aboutir avant le changement de majorité à l'assemblée nationale. Nous espérons vivement qu'il en sera différemment avec le nouveau ministre et que cette convention pourra être finalisée dans des termes qui conviendront aux deux parties. Une réunion du 3 juillet laisse présager un dénouement plus heureux !

La circulaire du Ministère de l'Education Nationale, du 12/2011 ⁴ « *Politique éducative de santé dans les territoires académiques* » consacre son objectif nr 3 à « *Généraliser l'éducation à la sexualité, faciliter l'accès à la contraception et maintenir un bon niveau d'information sur le VIH/SIDA et les principales IST* ». Mais ce n'est pas cette récente circulaire (la précédente : L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, datée de 2003⁵) qui va révolutionner les pratiques, surtout sur la question de lutte contre le sexisme, tant elle est principalement ancrée dans un seul schéma : la prévention des risques en matière de santé.

Elle propose, d'inscrire de façon formelle l'éducation à la sexualité dans le projet d'établissement, que les trois séances soient enfin « *résolument* » mises en place et que « *d'autres thématiques peuvent être abordées comme par exemple les violences faites aux femmes en cohérence avec le plan de lutte...* ». **Les questions de sexisme et d'inégalité pourront peut-être abordées à cette occasion ais précisément ces « thématiques » ne peuvent être considérées comme, disons, facultatives ou optionnelles dans une éducation à la sexualité. Ce ne sont pas des éléments annexes mais un socle de valeurs à partir duquel on interroge et doit construire l'intervention en éducation sexuelle.**

Le rapport de l'IGAS (octobre 2009) « *Evaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de la prise en charge des interruptions volontaires de grossesse suite à la loi du 4 juillet 2001* » pointe les difficultés à la mise en œuvre des séances dans les établissements scolaires mais aussi dans des cursus moins scolaires ou en marge : dans les CFA ou dans le cadre de la PJJ et constate l'absence d'évaluation de l'application des dispositions de la loi de 2001 concernant l'éducation à la sexualité tant dans son volet quantitatif que qualitatif !⁶

Lors du premier semestre 2012, la nouvelle remise en cause du financement des 220 Etablissements d'information, de consultation et de conseil conjugal et familial (EICCF) répartis sur l'ensemble du territoire, alors que les financements étaient inscrits dans la loi budgétaire, a été un signe qui ne trompe pas ; il a témoigné du manque d'intérêt et l'ambivalence de l'Etat pour ces questions, dont l'importance, dans le discours, semble si évidente pour toutes/tous !

A ce jour, certaines associations départementales du Planning n'ont pas eu la totalité du financement concernant des actions engagées (dont des actions d'éducation à la sexualité) en 2011...

Faut-il rappeler que l'évolution des sociétés et les changements de mentalité passent par la possibilité de chacune et de chacun à se construire à travers une approche globale et positive de la sexualité, pour peu qu'on lui en donne les moyens : l'information et l'éducation en sont la condition !

Et pourtant

Il y a urgence à repérer et analyser les messages nombreux et souvent paradoxaux sur la sexualité :

- Une arrivée massive de l'imagerie pornographique (différents supports) empreints d'un fort sexisme, de fortes assignations pour les filles (de préférence plutôt passives, lascives ou qui doivent crier, toujours prêtes, épilées...), obligeant à la performances pour les garçons (gros et grand pénis, temps d'érection, quantité de sperme éjaculé...), déroulant un cahier des charges en matière de pratiques (fellation, sodomie, double pénétration..).
- Un ancrage des valeurs familialistes, patriarcales et homophobes, la négation et refus de la sexualité des jeunes (l'histoire du pass contraception et la polémique avec Luc Chatel autour

⁴ Lien : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58640

⁵ Lien : <http://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm>

⁶ Le Planning familial avec ces partenaires a déposé en janvier 2011, un recours gracieux auprès du 1^{er} premier ministre concernant la non application de la loi puis un recours contentieux près du Conseil d'Etat. Selon de rapporteur public, Le Conseil d'Etat devrait s'estimer dans l'incapacité de faire son office, considérant les éléments déclinés trop généraux et imprécis. Réponse définitive avec publication de l'arrêt.

de ces questions, polémique aussi autour de la questions du genre en biologie et de la diffusion du film le baiser de la lune dans les classes de primaires sur la question de l'homosexualité), un accroissement du contrôle et de la surveillance des jeunes femmes par les garçons dans les quartiers par exemple (l'espace et le temps deviennent genrés si on passe à tel endroit cela veut dire que l'on est « bonne », si on sort à telle heure cela fait de vous une proie, une pute, ce sont les paroles que nous entendons lors des séances...).

→ Et plus généralement un recul net sur certaines avancées conquises pour le droit des femmes : regard négatif et culpabilisant sur le recours à l'avortement, remise en cause de son accès.

Cette apparente et certaine banalisation et diffusion du discours pornographique avec le renforcement des stéréotypes et l'ancrage de valeurs relevant de l'ordre moral sont les deux faces d'une même pièce. Celle qui tend à perpétuer des valeurs essentialistes dans un schéma de «naturalisation» persistante des rôles masculins et féminins avec les conséquences que l'on sait en matière d'inégalités entre les sexes, de mal être et de violences...

Les adultes, et notamment les équipes éducatives, confrontés à ces problèmes et particulièrement les violences se sentent souvent démunis.

Comment ?

Plusieurs projets innovants sont menés par le Planning comme le programme ProDAS (programme de développement affectif et social) au niveau de l'école primaire et incluant fortement les enseignants, un programme d'émancipation et de prévention des violences de genre.

Les interventions menées communément dans le cadre des séances d'éducation à la sexualité avec les jeunes comprend une prise de conscience et un questionnement des normes et rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes sur les droits des femmes, l'égalité, la connaissance de son corps (parties génitales, vulve, cycle, règles...) la conscience et l'apprentissage de son corps (autorisation sociale à la masturbation, différence fille/garçon...), les sexualités (homo, hétéro, bi...), les relations amoureuses (aimer, différences dans les attentes comment ? qui ? Jusqu'où ?) la « normalité », la pornographie, les violences, la réduction des risques liés aux pratiques sexuelles (prévention grossesses, ist/sida...).

La réflexion collective est privilégiée avec des techniques et des outils spécifiques d'animation de groupe favorisant l'élaboration, le non jugement, la parole. (Exemple jeu Boal, mises en situation, jeu autour du mot, jeu de la ligne...).

Paroles et témoignages des élèves entendus suite aux séances lors d'une recherche-action mené par le CORIF et le Planning Familial au collège Molière de St Villeneuve d'Ascq en 2009/2010 : « *Ce que j'ai aimé, c'est que l'on pouvait dire vraiment ce que l'on pensait, on pouvait s'exprimer, dire ce qui n'allait pas et dans ce cas changer notre comportement vis-à-vis des camarades (ou autres)* ». Aussi plusieurs élèves, surtout des garçons, disent avoir apprécié de pouvoir parler de la violence et ce spécialement dans une des quatre classes. « *J'ai bien aimé quand on a parlé des relations comme la violence entre filles et garçons...* »⁷.

Si la discussion en mixité est un objectif pour le Planning, des temps non mixtes sont souvent nécessaires pour que les personnes de chaque sexe puissent partager ensemble les connaissances, les découvertes et débattre sur les rôles assignés aux genres masculin et féminin. Paroles d'élèves du Collège Molière de Villeneuve d'Ascq sur la question de la mixité : « *Je trouve bien que les filles et les garçons soient séparés quelques fois* » Seules les filles ont parlé des séances en groupe non mixtes pour dire que c'est cela qu'elles ont préféré « *J'ai bien aimé le fait qu'on était entre filles... Ça nous a aidé à mieux comprendre* »⁸.

⁷ Extrait du Bilan de l'action « prévenir le sexisme, améliorer les relations entre les filles et les garçons » au collège Molière de Villeneuve d'Ascq 2009-2010.

⁸ Idem

Les programmes, contenus et méthodes sont adaptés à chaque âge (primaire à la terminale) et peuvent donc concerner tous les niveaux scolaires : maternelle, élémentaire, collège, lycée. Par ailleurs, la pratique d'écoute des situations personnelles dans les permanences du Planning Familial donne aux militantEs un accès à la fois à la dimension intime et sur ce qui est exprimable publiquement de la sexualité.

En Europe,

Assez généralement, il y a une obligation à des séances d'éducation à la sexualité mais celle-ci est souvent contournée.

Certains pays, fortement influencés par la morale religieuse comme la Pologne, la Hongrie ou encore la Slovaquie, refusent le terme « éducation sexuelle » et promeuvent « l'éducation à la vie familiale ». En Irlande, ou l'Espagne, des groupes anti-choix s'opposent aussi à l'accès des mineurs à l'information et l'éducation sexuelle et entraînent nombre de parents dans leur sillage.

Une étude menée par l'IPPF Europe⁹, montre que l'école est souvent le principal acteur mais que les associations jouent aussi un rôle important.

La qualité, comme le nombre de séances, est variable d'un pays à l'autre ou d'un établissement à l'autre. Il y a surtout très peu d'évaluations des politiques et méthodologies, il est donc difficile de disposer d'une analyse globale et qualitative de différents programmes mis en place, sauf en Finlande où depuis 2000, des enquêtes sur les connaissances et les comportements sexuels des jeunes sont utilisées pour évaluer les programmes d'éducation à la sexualité¹⁰. Ce rapport met en évidence l'insuffisance flagrante de formation des enseignants sur cette question, avec une approche trop souvent essentiellement biologique de prévention des grossesses et ist/sida et aussi le manque de lien avec les services de santé sexuelle.

Et comme le souligne Vicky Clayes, directrice du bureau Europe de l'IPPF¹¹ : « *il y a toujours une tendance générale plus ou moins accentuée à ne pas aborder l'éducation sexuelle de manière transversale. L'approche biologique de la sexualité et de la reproduction est encore souvent privilégiée, l'éducation sexuelle est plus rarement abordée sous l'angle des relations, des aspects sociaux, psychologiques et émotionnels de la sexualité* »¹².

Les constats faits au niveau européen par l'IPPF ne peuvent pas nous laisser indifférents car ils sont assez généralement les nôtres comme nous venons de le voir.

En conclusion :

« *De ce que je pensais au départ et de mes idées maintenant qui ne sont plus les mêmes par exemple la jalousie, la possession, etc. ...* »

Des garçons disent qu'ils ont appris « *Beaucoup de choses et que les femmes avaient des droits* », « *certains droits m'ont étonné, ou des choses comme le droit de vote des femmes qui sont assez récents aussi* ». L'un d'entre eux dit même « *j'ai appris qu'on est égaux* ».

Des filles quant à elles disent avoir appris « *Que dans cette société les hommes ont bien plus de privilèges, de liberté que je pensais* », ou encore avoir pris conscience des différences « *qu'il y a autant de différences entre les filles et les garçons* », ou « *je ne savais pas qu'il y avait encore tant de différences entre les hommes et les femmes* », « *que malgré toutes les différences, filles et garçons on est égaux, on a les mêmes droits, les mêmes libertés* »¹³.

Les enjeux de l'éducation à la sexualité sont de pouvoir inscrire dans la pratique, dans les comportements et les mentalités, cette égalité et de ne pas reproduire les rapports de domination.

⁹ <http://www2.hu-berlin.de/sexology/BIB/SexEd/SexEd.html#3.9>

¹⁰ Lottes et Kontula 2000, aussi une évaluation positive par parents et jeunes du magazine d'éducation sexuelle distribué tous les ans.

¹¹ IPPF International Planned Parenthood Fédération

¹² Article « Eveil des sens », les Idées en mouvement, nr 163, novembre 2008.

¹³ Idem

Travailler à l'apprentissage de cette égalité entre filles et garçons est une condition nécessaire pour construire, basé sur le respect de l'autre et de soi, d'autres modèles de comportement, de responsabilité face à la fécondité, à sa capacité de féconder (*l'apparition de la molécule jQ1, protéine contraceptive pour les hommes, va permettre de poser différemment la question de la responsabilité*)¹⁴ et autres risques sexuels.

Pour cela, il est important de proposer des espaces ou des temps collectifs et individuels de débat et de dédiés à ces questions dans ou en périphérie des établissements.

Des espaces ou temps dédiés pérennes ou temporaires qui permettent la confrontation sur ces questions de relations, de désir, de plaisir et de violences.

Des temps d'échanges et des espaces où les jeunes puissent se sentir à l'aise et autorisés à poser les questions qui les préoccupent sans que le cadre du débat et l'animation viennent limiter leur liberté d'expression.

Il s'agit de pouvoir produire un discours alternatif à celui omniprésent (publicité, magazines, pornographie...) qui réassigne et ancre les stéréotypes, socles ensuite des violences de genre.

Il est fondamental dans une perspective de progrès de questionner de façon continue et permanente les relations sexuelles et affectives entre les sexes et l'école est un lieu privilégié pour cela.

Il n'y a pas de fatalité à ne pas vouloir perpétuer ce que l'on peut lire dans le rapport précédemment cité « *globalement, être un garçon apparaît donc plus facile aux élèves qu'être une fille* ». La « difficulté » avérée et l'apparente « facilité » sont les deux évidences qu'il faut pouvoir interroger pour dégager des espaces des possibles, afin de pouvoir se projeter dans une vie d'adulte sans que parce que je suis née fille ou parce que je suis née garçon ne viennent entraver les aspirations et les envies à nager dans les eaux troubles du genre.

Je finirai par ces questions posées par un élève de CM2 du lycée français de Luanda et qui donne du sens aux actions d'éducation à la sexualité menées dans une approche globale, et ce dans une perspective d'éducation non sexiste : « *Pourquoi pense-t-on que l'on est moche ?* », « *C'est quoi les boîtes que maman achète mais ne me dis pas ce que c'est ?* », « *Est-ce que faire du sexe peut apporter des problèmes dans notre vie ?* », « *Est-ce que ça fait mal de faire l'amour ?* », « *Pourquoi quand je pense à une fille mon sexe se lève ?* », « *Comment on simule ?* », « *Pourquoi les filles sont-elles plus coquettes que les garçons ?* », « *Pourquoi les filles sont pas pédés ?* », « *C'est quoi nickée ?* ».

Merci.

¹⁴ <http://www.letelegramme.com/ig/generales/france-monde/france/contraception-bientot-une-pilule-pour-l-homme-20-08-2012-1812531.php>